

Avis de constitution

SOCIETE « AYOH LUXURY » en abrégé « AL »

Siège Abidjan –Koumassi, Kahira, non loin de la
pharmacie Kahira lot n°00; ilot n°00, 05 BP 1543
ABIDJAN 05, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYOH LUXURY » en abrégé « AL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Ventes de produits cosmétiques et de perruques,
- Exploitation de SPA et services liés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan –Koumassi, Kahira, non loin de la

pharmacie Kahira lot n°00; ilot n°00, 05 BP 1543 ABIDJAN
05, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SEPE ELODIE JOELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08990 du 28/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53129/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

